

Le Président

Département Finances

Paris le 20 JAN. 2015

Monsieur le Premier ministre,

Comme vous le savez la Banque nationale suisse (BNS), chargée de la politique monétaire de ce pays, a décidé d'abandonner ce jeudi 15 janvier, le taux plancher de conversion du franc suisse, fixé il y a 3 ans à 1,20 franc pour un euro.

Le franc suisse a ainsi vu son cours s'envoler de plus de 20 % face à l'euro, ce qui n'est pas sans conséquence pour les collectivités locales et établissements publics ayant souscrit des emprunts dont le taux est indexé sur la parité entre l'euro et le franc suisse.

L'AMF tient à alerter le Gouvernement sur cette évolution qui va engendrer de fortes perturbations à la hausse des taux d'intérêts et occasionner des surcoûts importants aux collectivités concernées.

Je m'interroge également sur le fonctionnement du fonds de soutien aux emprunts toxiques, mis en place dans le cadre du Comité national d'orientation et de suivi (CNOS). Abondé à hauteur de 100 millions d'euros par an, soit 1,5 milliard d'euros sur 15 ans, le fonds a vocation à apporter un soutien aux collectivités territoriales et établissements publics concernés ayant souscrit des emprunts structurés. L'AMF s'inquiète de la viabilité du modèle économique sur lequel repose le fonds, destiné à financer une partie des indemnités de remboursement anticipé (IRA) dont les collectivités doivent s'acquitter pour renégocier leur contrat. En effet, l'augmentation du franc suisse va faire exploser ces IRA, alors que le volume du fonds a été calibré à hauteur de 45 % des IRA estimées en mai 2013 à 3,4 milliards d'euros par l'État.

Il convient ainsi de s'interroger afin de savoir si, dans les conditions actuelles, le fonds de soutien pourra continuer à remplir les objectifs qui lui ont été fixés lors du CNOS, à savoir permettre aux collectivités et établissements publics concernés de sortir de leurs emprunts structurés à des conditions financières qui ne les mettront pas en péril.

Monsieur Manuel VALLS
Premier ministre
Hôtel Matignon
57 Rue de Varenne
75700 PARIS SP 07

.../...

C'est la raison pour laquelle je souhaite dès que possible une réunion avec le Gouvernement pour lever ces incertitudes, et aborder ensemble les solutions qu'il conviendra de mettre en œuvre en préalable à la prochaine réunion du CNOS.

Dans cette perspective, les services de l'AMF sont à la disposition de votre cabinet.

En vous remerciant par avance de votre bienveillante attention à l'égard de ces demandes, je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de ma haute considération.

Très cordialement,


François BAROIN